

Gestion Dossiers Techniques Amiante & Constat de Risque d'Exposition au Plomb

Propriétaires, gestionnaires d'immeubles, syndicats de copropriété ... gagnez du temps et assurez vous d'être en complète conformité avec la réglementation sur des sujets complexes de santé publique !

Constats :

- Tous les immeubles bâtis avant le 1^{er} juillet 1997 doivent faire l'objet d'un DTA.
- Tous les immeubles à usage d'habitation bâtis avant le 1^{er} janvier 1949 doivent faire l'objet d'un CREP (partie commune).

Le DTA et le CREP doivent être tenus à jour et à disposition de toute personne physique ou morale qui en exprime le besoin (occupant, entrepreneur, médecin du travail ...).

Des règles et des procédures très précises régissent ces obligations. **Il faut pouvoir connaître toutes les finesses de la réglementation pour maintenir ces documents en conformité !**

Découvrez nos **CONTRATS « Sérénités »** :

DTA Sérénité et CREP Sérénité

Les enjeux :

- **S'assurer de la conformité permanente DTA et CREP sur tous vos sites**
- **Avoir une vision globale de « l'état amiante » et « plomb » de votre patrimoine**
- **Prévoir, budgéter et planifier les interventions sur l'ensemble de vos immeubles**

Notre mission :

- Nous établissons un **bilan complet** de votre parc (les documents déjà réalisés, ce qu'il reste à faire pour être en conformité)
- Nous prenons en charge la **réalisation des DTA et des CREP** sur l'ensemble de votre parc selon un calendrier convenu ensemble
- Nous **archivons et regroupons tous les documents** (format papier et informatique pdf)
- Nous les **maintenons à jour** conformément à la réglementation
- Nous les tenons à la **disposition rapide** de toute personne qui en fait la demande
- Nous établissons un **programme d'intervention** sur trois ans afin de vous permettre de connaître précisément ou en est votre parc, le **budget** annuel nécessaire pour les mises à jour ...
- Nous vous conseillons et répondons à toutes vos questions : **TEKNITYS, votre expert !!!**

Nous sommes formés, certifiés AFAQ COMPETENCES, assurés et équipés (niton XLP300) afin de réaliser, compléter et mettre à jour vos DTA et vos CREP en toute conformité réglementaire.

